Sécurité routière: rétroviseurs, systèmes de vision indirecte des véhicules (modif. directive 70/156 /CEE, abrog. directive 71/127/CEE)

2001/0317(COD) - 09/04/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique Le Parlement européen a approuvé la proposition de directive (procédure sans rapport).